

Réduire les émissions d'odeurs, de gaz à effet de serre, d'ammoniac et de bioaérosols

Les émissions odorantes provenant des bâtiments porcins et de l'épandage des lisiers freinent le développement de cette production et sont à l'origine d'importants problèmes de cohabitation en milieu rural. De plus, les problèmes de qualité de l'air dans les bâtiments d'élevage attribuables à la présence d'ammoniac et de bioaérosols (moisissures, biotoxines, etc.) sont préoccupants en raison de leurs impacts potentiels sur la santé des travailleurs et des animaux.

D'autre part, la contribution de l'agriculture à l'émission de gaz à effet de serre représente environ 10 % des émissions totales générées par l'ensemble des secteurs de l'économie québécoise. Dans le contexte de l'adhésion au Protocole de Kyoto, il est important de connaître les impacts des différents systèmes de production animale afin de pouvoir en réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Objectifs de recherche à atteindre d'ici 2010

- Développer et valider des méthodes de mesure de concentrations d'odeurs, de moisissures et de biotoxines respectant les standards internationaux.
- Proposer des pratiques et développer / tester des technologies (filtration de l'air, séparation des phases solide / liquide des déjections animales, équipements d'épandage, etc.) adaptables à la ferme, viables économiquement et permettant de réduire de 50 % :
 - les concentrations d'odeurs, de gaz et de bioaérosols à l'intérieur des porcheries;
 - les émissions d'odeurs, de bioaérosols, de gaz à effet de serre et d'ammoniac à la sortie des porcheries;
 - la concentration des odeurs à l'épandage du lisier de porc.
- À partir des enseignements découlant des travaux réalisés en production porcine, évaluer la possibilité d'adapter aux autres productions animales, les pratiques et technologies de réduction des concentrations et émissions d'odeurs, de gaz à effet de serre, d'ammoniac et de bioaérosols.

Objectifs de transfert à atteindre d'ici 2010

Réaliser ou faire réaliser les activités de transfert nécessaires afin que :

- **60 %** des conseillers agricoles œuvrant dans le secteur porcine;
- **40 %** des conseillers agricoles œuvrant dans le secteur des autres productions animales,

connaissent nos résultats de recherche dans le domaine de la réduction des émissions d'odeurs, de gaz à effet de serre, d'ammoniac et de bioaérosols.